

L'INDUSTRIE en FRANCE aux 16, 17, 18e s.

L'activité industrielle (industrie = activité) était très développée à la campagne. Diversifiée, elle comptait des tanneries, des papeteries, des forges, des verreries, des filatures...

La localisation de l'industrie dans les campagnes s'explique d'abord par les sources d'énergie : il faut de l'eau vive pour actionner les roues des moulins aux multiples usages, mais il faut aussi du bois en abondance pour ce combustible qu'est le charbon de bois.

Le développement considérable de l'industrie du cuir à partir du 16e siècle s'explique par des besoins nouveaux : l'invention de l'imprimerie (livres presque toujours reliés en cuir), la mode imposant les fourrures donc aussi le tannage des peaux. Les **tanneries** se multiplient...

L'essor des **papeteries**, lié à celui de l'imprimerie et de l'industrie du cuir, doit être mis en rapport avec l'industrie textile car le papier est alors fabriqué à base de chiffons constitués de fibres contenant de la cellulose, donc des chiffons de laine ou de chanvre.

Au lendemain des guerres d'Italie, la **verrerie** continue son développement au cours du 16e siècle, pour répondre au besoin de luxe des cours royales et princières. Peu à peu le verre, et surtout la bouteille, se diffusent sur les tables. De nombreuses verreries surgissent donc, surtout dans toutes les régions riches en bois car les verreries s'avèrent xylophages.

Partout l'exploitation du sol et du sous-sol est une nécessité : **carrières tuileries**.

La production textile utilise le lin, le chanvre et la laine pour des draps, des vêtements.

L'ouvrier a une vie dure, avec une journée de travail souvent supérieure à plus de 17 heures. L'activité saisonnière, ou plutôt temporaire, permet une association entre le travail industriel et d'autres emplois de l'agriculture au moment des gros travaux agraires. L'ouvrier vit de façon précaire. Toutefois la difficulté de la vie ouvrière est atténuée par les très nombreux jours chômés obligatoirement, imposés par le calendrier de l'Eglise catholique : environ un jour sur quatre et demi.